

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements..... 01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Annonce n° 1341 - page 1020

64 - Pyrénées-Atlantiques

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture d'Oloron-Sainte-Marie.

BONZAÏ.

Objet : promouvoir une mobilité apprenante des mineurs et des jeunes adultes au sein de l'UE et hors UE sur les principes du tourisme solidaire et du tourisme social ; l'association est indépendante de toute organisation syndicale, politique ou confessionnelle ; elle peut poser tous les actes se rapportant directement ou indirectement à son objet social ; elle peut notamment, sans que cette énumération soit limitative, organiser et vendre des séjours à l'étranger et en France pour des mineurs et jeunes adultes jusqu'à 30 ans révolus, réaliser des interventions et/ou des partenariats au sein d'organismes professionnels, institutionnels, associatifs qui sollicitent bonzaï pour ses compétences et son expertise dans le champ des vacances et des loisirs de la jeunesse ; afin de promouvoir l'association et ses activités, ces interventions et partenariats font partie intégrante des activités et services de bonzaï , développer le tourisme solidaire en Soule, participer à des échanges européens des programmes de la Commission Européenne.

Siège social : route de Sibas, 64470 Alos-Sibas-Abense .

Site internet : www.bonzai-voyage-solidaire.com.

Date de la déclaration : 16 février 2015.